

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 12 mars 1958.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission de la défense nationale (1) sur le projet de loi de Finances pour 1958 (2^e partie. — Moyens des services et dispositions spéciales) (Dispositions relatives aux services militaires), ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, après déclaration d'urgence.

Par M. Edgard PISANI

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 13 mars 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 12 mars 1958, page 481, 2^e colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. Rotinat, *Président* ; de Maupeou, Marcel Boulangé, *Vice-Présidents* ; Yves Jaouen, Piales, *Secrétaires* ; Robert Aubé, Augarde, Henri Barré, le Général Béthouart, Borgeaud, Julien Brunhes, Ferhat Marhoun, Fousson, Kalb, de Lachomette, Le Gros, Longchambon, Jacques Masteau, Edmond Michelet, de Montullé, Mostefaï El-Hadi, Parisot, le Général Petit, Pidoux de La Maduère, Raymond Pinchard, Edgard Pisani, Jean-Louis Rolland, Marcel Rupied, Seguin, Vanrullen.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 6107, 6799, 6502, 6609 (Tome III), 6800, 6626, 6805 et In-8° 1052.

Conseil de la République : 331 et 332 (session de 1957-1958).